

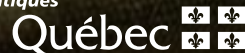


PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES HABITATS
DU SAUMON ATLANTIQUE DE LA CÔTE-NORD

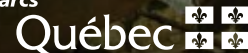
Rapport annuel 2013



*Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques*



*Forêts, Faune
et Parcs*



Programme de mise en valeur des habitats du saumon atlantique de la Côte-Nord

LES ORIGINES ET LES OBJECTIFS DU PROGRAMME

Dans le cadre de l'aménagement du complexe hydroélectrique de la rivière Romaine, Hydro-Québec a réservé une somme de 10 millions de dollars pour financer un Programme visant à compenser les impacts résiduels du projet sur les diverses espèces de salmonidés du bassin versant de cette rivière.

Le saumon atlantique a été retenu comme espèce à privilégier, à cause de sa grande valeur écologique et socio-économique sur la Côte-Nord.

Le 25 juillet 2011, quatre partenaires ont signé une entente de collaboration pour élaborer, mettre en œuvre et gérer ce Programme sur un horizon de dix ans (2011-2021).

Le Programme de mise en valeur des habitats du saumon atlantique de la Côte-Nord poursuit **cinq objectifs** :

- Contribuer à la consolidation ou l'expansion des populations de saumon atlantique;
- Créer ou améliorer la productivité des habitats du saumon atlantique;
- Acquérir des connaissances nécessaires à la planification et au suivi de la performance des projets;
- Protéger la ressource saumon;
- Favoriser la participation des communautés locales et des organismes gestionnaires des rivières.

Pour appuyer les communautés locales et les organismes gestionnaires de rivières à saumon, le Programme finance deux catégories de projets soient les « Projets majeurs » et les « Projets communautaires ».

La première catégorie comprend les projets qui découlent d'une problématique bien définie dont la solution nécessite la mise en place d'infrastructures importantes comme l'aménagement de passes migratoires, la reconfiguration de chutes ou autres obstacles à la migration du saumon.

La seconde vise la réalisation de travaux mineurs d'aménagement d'habitats et l'amélioration de la protection de la ressource.

Le Programme finance également certains projets de recherche dans la mesure où ceux-ci sont directement reliés aux aménagements fauniques réalisés.

2013 : UN PARTENARIAT FINANCIER ÉLARGI

En 2013, le Gouvernement du Canada annonçait la mise sur pied d'un nouveau programme « Programme de partenariats pour la conservation des pêches récréatives de Pêches et Océans Canada ».

Les activités qui se rapportent directement au rétablissement et à la réhabilitation de l'habitat des poissons visés par les pêches récréatives étant admissibles, les rivières Jupiter et Corneille se sont vues accorder un financement respectif de 17 000 \$ et 180 235 \$ sur deux années (2013-2014).

De plus, dans le cadre du Programme d'amélioration de la qualité des habitats aquatiques (AQHA), la Fondation de la faune du Québec acceptait de prioriser certains projets du Programme de mise en valeur des habitats du saumon atlantique de la Côte-Nord pour les cinq prochaines années et d'accorder une enveloppe annuelle d'environ 40 000 \$. En 2013, la rivière Corneille a été retenue par la Fondation de la faune de Québec.



Rivière Moisie. Rénovation du camp de gardiennage.
Photo : APRM



Rivière Moisie. Vue d'ensemble des murets avec les plaques de protection.
Photo : APRM

DEUX NOUVEAUX PROJETS MAJEURS

Consolidation de la passe migratoire Katchapahun de la rivière Moisie

La rivière Moisie est parmi les rivières à saumon les plus réputées au monde. Une passe migratoire a été construite en 1974 pour permettre à un plus grand nombre de saumons de franchir la Chute Katchapahun et rejoindre les habitats de qualité situés en amont de celle-ci. D'ailleurs en 2005, un comité d'expert avait conclu que cet aménagement devait être fonctionnel et en bon état afin d'augmenter le potentiel salmonicole de cette rivière en diminuant la compétition et augmentant le taux de survie des saumons juvéniles. Cet ouvrage est également un outil de gestion permettant le décompte annuel du saumon en montaison.

Même si dans le passé plusieurs modifications ont été apportées par le Gouvernement du Québec et l'Association de protection de la rivière Moisie, il a été jugé nécessaire de protéger ces investissements en ajoutant une protection en acier galvanisé autour des murs de béton et en nettoyant les bassins de roches accumulées avec les années.

Le Programme a investi 429 000 \$ dans la réalisation de travaux qui se sont déroulés de mai à septembre en fonction des conditions hydrologiques et météorologiques, ainsi que des opérations régulières de la passe migratoire accessible seulement par hélicoptère. Le promoteur a également procédé à la réfection du camp de base pour permettre de loger les travailleurs et accueillir les matériaux et outillages nécessaires aux travaux.

Parallèlement, le Programme a financé au coût de 23 000 \$, une étude de préféabilité concernant l'apport supplémentaire d'eau en période d'étiage dans la passe migratoire. En effet, le nombre de saumons diminue grandement lorsque le débit descend entre 310 et 350 m³/sec., ce qui entraîne même la fermeture de cet ouvrage une année sur deux. Des recommandations pour améliorer cette situation sont attendues en 2014.



Rivière Moisie. Muret de protection avec sa plaque protectrice.
Photo: APRM



Rivière Moisie. Roches de plusieurs dizaines de kilogrammes percées et câblées prêtes à l'opération d'élingage avec l'hélicoptère.
Photo: APRM

Démantèlement du barrage de la rivière des Escoumins : Une première sur la Haute-Côte-Nord

Durant des décennies, plusieurs compagnies ont exploité la ressource forestière et aménagé la rivière des Escoumins à des fins de flottage des billes de bois. Les nombreuses représentations auprès du Gouvernement du Québec ont permis la construction d'une passe migratoire à même le barrage, mais un incendie majeur a détruit cette structure en septembre 2012. La passe migratoire étant inopérante, le barrage devenait de ce fait un obstacle infranchissable pour le saumon.

La Municipalité a donc sollicité la contribution financière de plusieurs partenaires gouvernementaux et le Programme s'est engagé à investir 550 000 \$ pour des coûts totaux estimés à 843 000 \$.



Rivière Escoumins. Barrage avant les travaux.
Photo : Yves Demers



Rivière Escoumins. Démantèlement du barrage.
Photo: Sylvain Gagnon



Rivière des Escoumins. Retour à son lit naturel.
Photo: CGRSE

Les travaux de démantèlement du barrage d'une longueur de 47 mètres ont été réalisés en 2013 et ceux reliés à la stabilisation des berges seront faits en 2014. En plus de permettre une montaison plus hâtive du saumon vers les 778 000 m² d'habitats de qualité en aval de la chute à Pinel, de nouveaux secteurs de pêche au pied de la chute et en amont, dans la zone anciennement inondée, ont été créés.



POURSUITE DES TRAVAUX DE LA PASSE MIGRATOIRE SUR LA RIVIÈRE SAINTE MARGUERITE

L'entente d'aide financière de 573 000 \$, accordée à l'Association de la rivière Sainte-Marguerite inc. en 2013, a permis d'amorcer la phase 1 des travaux de consolidation de la passe migratoire sur la branche Nord-Est de la rivière (ex : réparation des murs de soutènement, mise en place de vanne fontaine, réparation de la structure d'acier, nettoyage des bassins, excavation de bassin de stabilisation, coulage de ciment, etc.) D'autres travaux sont prévus en 2014.



Rivière Ste-Marguerite. Installation de la vanne.
Photo : AECOM



Rivière Ste-Marguerite. Pose du garde du corps vanne.
Photo : AECOM



Rivière Ste-Marguerite. Construction des formes du bassin de stabulation.
Photo : AECOM

PLANIFICATION DE 7 NOUVEAUX PROJETS MAJEURS

À la suite du dépôt de propositions de projets majeurs et à la cueillette d'informations additionnelles en 2012 pour compléter l'évaluation des projets, le Programme a demandé aux promoteurs de réviser les concepts d'aménagement des rivières Corneille, Mistassini, Mingan, Nabisipi, Petite-Trinité et Aguanus en proposant des ouvrages qui répondent aux critères suivants :

- Meilleure intégration à l'aspect naturel du site
- Diminution des coûts d'aménagements

Ce nouveau concept diffère donc de celui d'une passe traditionnelle en béton, car il vise l'aménagement de passages et de bassins par l'excavation dans le roc en limitant l'ampleur des travaux et l'utilisation de béton.

À titre d'exemple, la rivière Mistassini comporte plusieurs secteurs difficilement franchissables pour le saumon. La seule intervention retenue est le retrait d'un bloc rocheux de fortes dimensions (5m x 5m x 4m) du secteur amont de la chute principale. Il est connu que les saumons demeuraient captifs sous ce bloc. Également des débris d'arbre accumulés en amont rendaient le franchissement de cet obstacle très difficile pour le saumon. Une fois le bloc retiré par dynamitage, la montaison devrait être grandement améliorée.



*Rivière Mistassini.
Bloc rocheux
obstruant la rivière.
Photo : WSP Canada Inc*



*Rivière Mistassini.
Structure pour
dynamitage du
bloc rocheux.
Photo : WSP Canada Inc*

Le développement du projet d'aménagement de la fosse no.12 de la rivière Jupiter s'est également poursuivi avec la réalisation des plans et devis.

NEUF PROJETS COMMUNAUTAIRES : 197 000 \$

L'action amorcée en 2012 sur les rivières Aguanus, Corneille, Aux Rochers, Moisie (2) et le projet Amik-« 10 Rivières », avec l'achat d'équipement de protection et la réalisation d'aménagement faunique ou autres s'est poursuivie.

Trois nouveaux projets visant la protection de la ressource saumon ont également été amorcés avec la construction ou la rénovation de camp de gardiennage et l'achat de matériel spécialisé pour le travail du personnel affecté à cette tâche sur les rivières Saint-Jean, Mistassini et Moisie-Nipissis.



*Rivière Mistassini.
Remplacement d'une
structure existante.
Photo : OBVM*



*Rivière Mistassini.
Nouvelle structure
facilitant la surveillance
de la rivière.
Photo : OBVM*

LES PERSPECTIVES POUR LA PROCHAINE ANNÉE 2014

Le projet d'aménagement de la chute Tanguay sur la rivière Corneille, le réaménagement de la fosse no.12 sur la rivière Jupiter et de nouveaux correctifs à l'entrée d'eau à la passe migratoire Katchapahun devraient être mis en chantier.



*Rivière Jupiter, fosse no. 12.
Photo : AECOM*



*Rivière Corneille. Chute Tanguay.
Photo : AECOM*

La planification des travaux sur les rivières Petite Trinité, Mingan et Nabisipi se poursuivra pour préciser davantage les concepts et les interventions sur le terrain nécessaires à leur réalisation.

La décision du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ayant été reportée en 2014, la planification des travaux visant un accroissement des habitats essentiels et la production du saumon sur la rivière Sheldrake devrait être finalisée.

Les orientations de recherche en lien avec deux projets majeurs soit celui de la rivière Sainte-Marguerite et la rivière Corneille ayant été élaborés par le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et l'Institut national de la recherche scientifique, deux ententes de collaboration devraient être signées pour amorcer les travaux en 2014.

Enfin, l'investissement du Programme dans les projets communautaires sera maintenu pour la protection et l'amélioration des habitats du saumon.

CONTRIBUTION FINANCIÈRE DU PROGRAMME PAR VOLET POUR CHAQUE RIVIÈRE À SAUMON 2013

VOLET /PROJET	2013	PARTENAIRES 2013
1-Aménagements majeurs	\$ *	\$
Sainte-Marguerite	312	9
Des Escoumins	161	82
De La Corneille	50	52
Sheldrake	20	
Mistassini	34	118
Aguanus	30	
Jupiter	23	17
Mingan	23	
Nabisipi	28	
Moisie	429	40
Petite Trinité	20	
Total	1130	318
2-Communautaire		
2.1 Protection		
Saint-Jean	40	10
Mistassini	28	3
Nipissis	28	5
Moisie	15	2
Aguanus	11	2
Corneille	5	5
Total	127	27
2.2 Autres		
Rochers	28	
Moisie	15	4
10 Rivières	27	106
Total	70	110
3-Recherche scientifique		
4-Administration	156	
Total	1483	455

* Il est possible qu'un projet se réalise sur plusieurs années.

PARTENAIRES MAJEURS

Pêches et Océans Canada (Programme de partenariats relatifs à la conservation des pêches récréatives)

Compagnie CLIFFS Natural Ressources Inc.

MAMROT (fonds conjoncturel)

Gouvernement du Québec (MRN; MDELCCCL)

Fondation de la Faune du Québec

PARTENAIRES

Agence Mamu Innu Kaikusseht (AMIK)

Association de chasse et pêche Aguanish (ACPA)

Association de la protection de la rivière Moisie inc. (APRM)

Association de la rivière Sainte-Marguerite inc. (ARSM)

Association de protection de la rivière aux Rochers (APRR)

Association de protection de la rivière Saint-Jean (APRSJ)

Conseil des Innus d'Ekuanitshit

Conseil Innu Takuaikau UashatMak MaiUtuman

Conseil de la Nation Innu de Nutashkuan

Municipalité de Rivière-au-Tonnerre

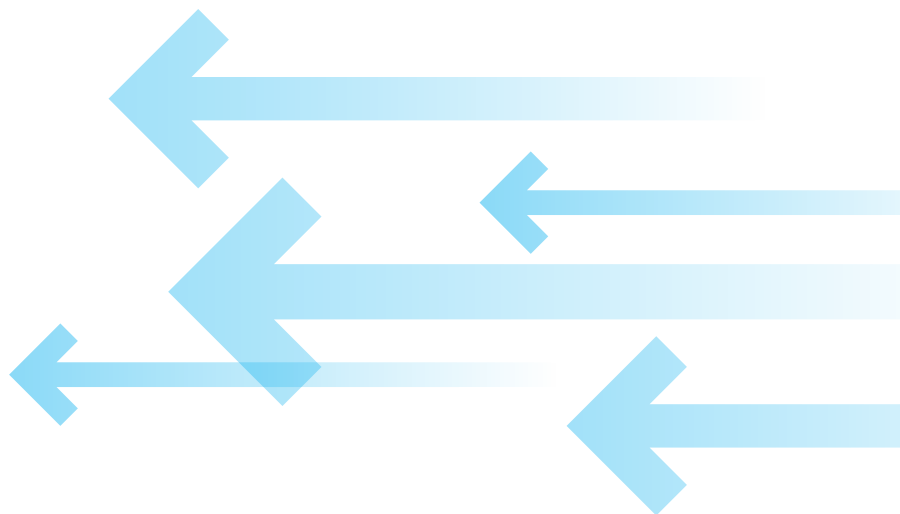
Municipalité des Escoumins

Organisme de bassin versant de la Manicouagan (OBVM)

Pourvoyeurs de la rivière Corneille

Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ)

Société d'aménagement de Baie-Trinité (SABT)



PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES HABITATS
DU SAUMON ATLANTIQUE DE LA CÔTE-NORD

Photo page couverture : Rivière Moisie, Passe migratoire Katchapahun, APRM

Ce document doit-être cité : Programme de mise en valeur des habitats du saumon atlantique de la Côte-Nord, Rapport annuel 2013.

Pour recevoir un exemplaire du rapport annuel 2013 du Programme de mise en valeur des habitats du saumon atlantique de la Côte-Nord ou pour tous renseignements supplémentaires vous pouvez communiquer avec le coordonnateur du programme :

Fédération québécoise pour le saumon atlantique
45-B, rue Racine, Québec (Québec) G2B 1C6
Téléphone : 1 888 847-9191, poste 2

Région de Québec : 418 847-9191, poste 2
Télécopieur : 418 847-9279

Site internet : www.fqsa.ca

Courriel : coordonnateur@fqsa.ca

Date : 2014